Zoom Pont-Audemer Est



PONT-AUDEMER VAL DE RISLE
communauté de communes

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

RÈGLEMENT GRAPHIQUE

PLAN N°1 : ZONAGE

Pont-Audemer
Zoom Est

Echelle : 1/2500

PIÈCE N3-B

Prescrit le 26 juin 2017
Arrêté le 15 avril 2019
Enquête publique du 12 septembre au 16 octobre 2019
Approuvé le 16 décembre 2019
Modifié le 12 décembre 2022
Modifié le .....
Le Président, Francis COUREL

1. ZONAGE

- Ua : zone urbaine à caractère ancien
- Ub1 : zone urbaine à caractère résidentielle à Pont-Audemer
- Uspr : zone urbaine comprise dans le Site patrimonial remarquable
- Ue : zone urbaine à vocation d'équipements publics
- Uz : zone urbaine à dominante d'activités économiques (industrie autorisée)
- AUb1 : zone à urbaniser à dominante d'habitat - secteur Pont-Audemer
- A : zone agricole
- N : zone naturelle
- Nl1: zone naturelle à destination de loisirs et d'activités touristiques pouvant accueillir de nouvelles constructions
- Nspr : zone naturelle comprise dans le Site patrimonial remarquable

2. PRESCRIPTIONS

- Emplacement réservé (Art. L.151-41 CU)
- Espaces Boisés Classés (Art. L. 113-1 CU)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Périmètre en attente d'un projet global (PAPAG - Art. L151-41 5° CU)
- Linéaire commercial strict à préserver (art.L.151-16 CU)
- Linéaire commercial souple à préserver (art.L.151-16 CU)

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N° ER	Objet
PTR-ER-10	Elargissement du chemin des Hautes Planches
PTR-ER-11	Création d'une sente piétonne et cyclable
PTR-ER-12	Extension de l'hôpital
PTR-ER-28	Réouverture au public des ruelles du centre-ville
PTR-ER-3	Elargissement de la Rue du Coudray
PTR-ER-4	Extension de réservoir à la Billèverie
PTR-ER-46	Projet de réhabilitation de la place Gallieni
PTR-ER-47	Création d'une grande voie d'accès pour l'hôpital
PTR-ER-5	Aménagement du carrefour (rues Roquette/Coudray)
PTR-ER-6	Elargissement du chemin de la Bivellerie
PTR-ER-7	Aménagement du secteur permettant de créer du lien entre le lycée et le quartier Europe
PTR-ER-8	Création d'une voie de circulation pour desservir un lotissement

aurh AGENCE D'URBANISME LE HAVRE ESTUAIRE DE LA SEINE
géostudio URBANISME & CARTOGRAPHIE
2AD

0 50 100 m
1/2500